

Soins dentaires

- Vous trouverez ci-dessous un résumé des protections auxquelles vous êtes admissible dans le cadre du régime.
- Pour obtenir une description générale de cette protection, cliquez sur le lien Généralités.

L'information fournie aux présentes ne crée ni ne confère aucun droit. Les dispositions du régime sont décrites en détail dans l'entente ou le contrat d'assurance collective. Si l'information fournie aux présentes ne concorde pas avec le contrat d'assurance collective, c'est ce dernier qui prévaut.

[Généralités](#) [Détails](#) [Exclusions](#)

Dispositions

Dispositions Admissibilité

Heures minimales de travail	17,5 heures par semaine.
Période d'attente	Premier jour du mois de votre entrée en fonctions ou du mois suivant.
Âge de cessation de participation	Retraite
Définition d'enfant à charge	Jusqu'à l'âge de 21 ans ou 25 ans dans le cas d'un étudiant à temps plein; aucune limite d'âge si l'enfant est handicapé.
Définition de conjoint	Conjoint en droit, conjoint de fait ou conjoint de même sexe.

Renseignements généraux

Assureur	Pacific Blue Cross
Numéro de contrat	53749
Franchise (protection individuelle / familiale)Guide des tarifs	0 \$ / 0 \$
Guide des tarifs	Grille 2 de PBC
Guides des honoraires des spécialistes	Guide des tarifs plus 10 %
Traitement au fluor pour les adultes	Compris
Incrustations en profondeur et de surface	Comprises dans les services de base. Pour plus d'information, veuillez consulter la description générale du régime.
Prolongation de la protection pour les survivants	En cas de décès du participant, la protection prévue dans le présent contrat pour les personnes à charge est maintenue jusqu'à la première des éventualités ci-après, à condition que les primes soient versées : 1) 24 mois après le décès du participant; 2) la date à laquelle la personne visée cesse d'être considérée comme une personne à charge pour une raison autre que le décès du participant; 3) la date de résiliation du contrat; 4) la date à laquelle la personne à charge devient admissible à la protection d'un autre régime comparable.

Soins dentaires de base

Reimbursement	100%
Plafund	Aucun
Examens périodiques pour les adultes	1 exam per 9 months
Examens périodiques pour les enfants	1 exam per 9 months

Endodontie / Parodontie

Reimbursement 100%

Plafund Aucun

Services de restauration majeure

Reimbursement 100%

Plafund Aucun

Orthodontie

Reimbursement 50%

Plafund Lifetime maximum \$2,500 (reimbursement at 50%)

Limite d'âge La protection s'applique aux adultes comme aux enfants.

Maintien de la protection

Congé de maternité ou parental La protection peut être maintenue durant un congé de maternité ou un congé parental pendant une période n'excédant pas la période prévue dans les lois pertinentes. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec votre administrateur des avantages sociaux.

Grève ou lock-out La protection peut être maintenue durant une grève ou un lock-out qui ne dure pas plus longtemps que la période prévue dans les lois pertinentes ou la politique de votre arrondissement scolaire. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec votre administrateur des avantages sociaux.

Mise en disponibilité La protection peut être maintenue durant une mise en disponibilité, aux conditions exposées dans la politique de votre arrondissement scolaire. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec votre administrateur des avantages sociaux.

Détachements d'employés, élections, nominations ou cessations de service pour charge publique La protection peut être maintenue pendant qu'un employé a été détaché, qu'il a été élu ou nommé ou durant un congé visant à occuper une charge publique, selon la définition donnée dans la politique de votre arrondissement scolaire. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec votre administrateur des avantages sociaux.

Congé autorisé non payé La protection peut être maintenue pendant un congé autorisé non payé, tel qu'il est décrit dans la politique de votre arrondissement scolaire. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec votre administrateur des avantages sociaux.

Coût

Partage des coûts

Facturation Tous les 12 mois

